



Lettre ouverte

La crise de logement au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis— une situation intolérable et une urgence à traiter

Le syndicat **Force Ouvrière Justice** tient à dénoncer la **situation catastrophique** du logement pour les personnels affectés au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis, la plus grande prison d'Europe. Malgré les efforts du Ministère de la Justice, notamment via la location de logements à travers le **bailleur social RLF**, les conditions de logement restent **inacceptables** pour un grand nombre d'agents. Ce manque de logements décents et accessibles entrave gravement la qualité de vie des personnels et crée des situations inhumaines.

- **Une offre de logements largement insuffisante**

Le centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis accueille chaque année entre **200 et 250 agents tous corps confondus**. Pourtant, le nombre de logements mis à disposition par le Ministère de la Justice, à travers son partenariat avec **RLF**, est largement **insuffisant**. Sur plus de 620 logements sur le domaine, seuls 20 sont attribués chaque année aux agents du ministère. Ces chiffres sont ridiculement bas et **insuffisants** face à la demande croissante.

De nombreux agents se retrouvent ainsi dans l'obligation de partager des logements en colocation, voire, dans des cas extrêmes, de dormir dans leurs véhicules, faute d'alternative. Cette situation est indigne, surtout dans un établissement aussi important que Fleury-Mérogis, où la sécurité et la disponibilité du personnel sont primordiales.

- **Des logements insalubres et dangereux**

Les agents qui parviennent à obtenir un logement sont souvent confrontés à des conditions de vie déplorables. L'état d'**insalubrité** des résidences est alarmant : problèmes d'isolation, moisissures, cages d'escaliers sales, aires de jeux défectueuses, éclairage insuffisant et caves condamnées. Pire encore, les cages d'escalier deviennent parfois des lieux de trafic de stupéfiants, mettant ainsi directement en danger la sécurité des résidents.

Il est préjudiciable que des agents de l'administration pénitentiaire, souvent en contact direct avec des personnes condamnées, puissent cohabiter avec des voisins sortant de

prison ou se retrouver dans des quartiers en proie à l'**insécurité**. Cette proximité avec un taux de logements sociaux de **49 %** sur un domaine appartenant au Ministère de la Justice soulève de graves inquiétudes en termes de sécurité et de bien-être des agents.

- **Un bailleur social défaillant**

Le bailleur social **RLF**, qui est en charge de la gestion de ces logements, ne remplit pas ses **obligations**. Depuis plusieurs années, aucune amélioration notable n'a été apportée aux bâtiments, malgré les loyers qui continuent d'augmenter. Le non-renouvellement du bail semble motiver RLF à limiter les investissements, laissant ainsi les résidents dans des conditions de vie précaires.

Les problèmes d'**insalubrité** persistants ont des conséquences directes sur la santé des agents. De nombreux personnels, ayant contracté des maladies liées à ces mauvaises conditions de logement, doivent désormais suivre des traitements à vie. Il est **inacceptable** voire irresponsable qu'un bailleur mette les œillères sur la situation décrite. Il est urgent que le bailleur s'acquitte de ses **responsabilités** en prenant les mesures pour améliorer les conditions de vie des résidents.

- **Une exploitation des foyers hôteliers inacceptable**

Par ailleurs, **RLF** a également récupéré la gestion des foyers hôteliers sur le domaine pénitentiaire, destinés initialement aux agents pénitentiaires nouvellement affectés. Ces foyers, composés de studios de 9 à 17 m², devaient offrir une solution temporaire aux agents en attente de logements plus adaptés. Cependant, au lieu d'améliorer ces espaces, le bailleur a simplement procédé à des rénovations superficielles et a tenté de doubler les loyers dès la première année.

Grâce à l'intervention de **Force Ouvrière Justice**, cette tentative injuste d'augmentation des loyers a été stoppée. Nous avons alerté le directeur interrégional pour **dénoncer** cette politique absurde, mais cela ne suffit pas. Il est urgent de repenser la gestion de ces foyers et de les rendre accessibles aux conditions dignes pour les agents en début de carrière ou en mutation.

- **Une nécessaire mise en concurrence du bailleur social**

Face à ces abus, **Force Ouvrière Justice** a sollicité une **intervention** urgente de monsieur le Maire, qui lui-même est submergé de plaintes des résidents. Un projet de **rénovation** avait été envisagé avec la participation du Ministère de la

Justice, propriétaire des lieux, mais **RLF** continue de faire obstacle en privilégiant ses intérêts financiers au détriment du **bien-être** des locataires.

Force Ouvrière Justice demande la mise en concurrence immédiate de **RLF** avec d'autres bailleurs sociaux capables de rénover ces logements, d'en garantir la sécurité et d'accroître leur nombre. Il est également **indispensable** de prévoir des infrastructures adaptées comme des parkings supplémentaires et des aires de jeux sécurisées, afin de répondre aux besoins des familles des agents.

• Notre engagement pour des conditions de vie dignes

Force Ouvrière Justice se mobilise activement pour que les agents du Ministère de la Justice, affectés au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis, puissent bénéficier de logements décents et sécurisés. Nous exigeons des solutions rapides et concrètes pour améliorer la situation des logements, et nous poursuivrons notre lutte tant que ces conditions inacceptables persisteront.

Il est temps que le Ministère de la Justice et les acteurs locaux agissent pour offrir aux agents un cadre de vie à la hauteur de leur engagement et de leur dévouement.

Force Ouvrière Justice accompagnera les agents à se constituer en association de défense des locataires pour faire valoir leurs droits pour un logement décent et digne.

Force Ouvrière Justice sollicite la Préfète de l'Essonne a rétrocédé une partie de de ses logements au Ministère de la Justice pour répondre à l'urgence signalée.

Force Ouvrière Justice sollicite également monsieur le maire de Fleury-Mérogis pour nous accompagner dans cette démarche. Il est important de sécuriser le vivre ensemble et de le réévaluer.

Force Ouvrière Justice sollicite une rencontre avec le bailleur RLF, le chef d'établissement et le maire de Fleury-Mérogis

Force Ouvrière Justice – en première ligne pour la défense des droits des personnels.

- Copie adressée à la Préfète de l'Essonne
- Copie adressée au Maire de la ville de FLEURY-MEROGIS
- Copie adressée au Directeur de l'administration Pénitentiaire
- Copie adressée au CE du Centre Pénitentiaire de FLEURY-MEROGIS

Adresse du Bureau local : base vie 05 avenue des Peupliers 91700
Fleury-Mérogis

Mails : mafleury@fojustice.fr
fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41

Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis

Le 16 sept.-2024

